

## IN MEMORIAM

René Pintard (1903-2002)

Roger Zuber

Presses Universitaires de France | « Dix-septième siècle »

2002/3 n° 216 | pages 387 à 391

ISSN 0012-4273

ISBN 9782130529569

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2002-3-page-387.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

*In memoriam*  
René Pintard (1903-2002)

René Pintard était membre d'honneur de la Société d'étude du XVII<sup>e</sup> siècle. Il avait rendu le même service, et prêté le même éclat, à la Société des textes français modernes et à la Société d'histoire littéraire de la France. À l'étranger, sa notoriété avait été reconnue par un doctorat *honoris causa* de l'Université de Padoue et par des postes, tous postérieurs à ses soixante-cinq ans, de *visiting professor*. Jusqu'au début des années 1970, il s'était interdit les missions et déplacements, qu'on lui offrait souvent. La très haute conscience qu'il avait de ses devoirs envers sa Faculté et ses doyens successifs (la Sorbonne d'alors), envers ses doctorants, ses ipésiens et ses autres étudiants, envers la France aussi, l'avait conduit à décliner mainte invitation flatteuse. Il était franchement républicain par ses convictions, son choix de vie et ses lointaines origines protestantes et cévenoles. La plupart de ceux qui se souviennent de lui aujourd'hui, dans l'Université et dans notre Société, ont été les bénéficiaires de cette ascèse et de cette noblesse.

Ses deux grandes thèses mises à part, sur lesquelles on reviendra, c'est par son peu de pages que son œuvre écrite frappe l'observateur. Les trois ordonnateurs des *Mélanges de littérature française offerts à M. René Pintard* donnent un résumé du sujet de ses articles (dont deux parus dans *XVII<sup>e</sup> siècle*) et de chapitres publiés dans de grandes synthèses (le « Bédier-Hazard » notamment). La qualité l'y emporte sur la quantité. Les rédacteurs du volume, soucieux d'un certain équilibre, proposèrent, m'a-t-on dit, d'ajouter à cette liste celle des principaux travaux dirigés par le maître. Avec le sourire, leur suggestion fut écartée. Mais elle ne fut pas perdue. René Pintard, pour la remise de ses *Mélanges*, le 19 juin 1975, agrémenta la cérémonie du récit d'un de ses « songes ». Nous le reproduisons ici, pour le plaisir des dix-septiémistes qui, à cette date, n'exerçaient pas encore leurs fonctions :

« Tout un corps de ballet se formait, s'animait devant moi. À peine ses rangs  
“ s'étaient-ils écartés, pour laisser passer le vieil Homère, que deux pavanes appa-

« riaient gravement l'idée du bonheur et l'idée de retraite, le thème de la mort et l'idée de nature. En quadrilles, bientôt, la troupe des « Belles Infidèles » entraînait celle des maximes, des portraits, des panégyriques, des mazarinades, des poésies burlesques, des poésies galantes. La rhétorique, la comédie et encore la poésie déléguaient quelques danseurs pour la passacaille. Était-ce ensuite passepied ou gaillarde, chaconne ou sarabande ? Oubliant un instant leurs goûts, leur rang et leur âge, Montaigne et Guez de Balzac, J.-P. Camus et Corneille, Bérulle et Boileau, Pascal, Saint-Évremond, Racine, d'autres encores, surgissaient, devant Bayle et Spinoza, Voltaire et Diderot, Duclos et Mably, Lamennais, Michelet, Renan. Le citoyen de Genève faisait face à l'évêque de Meaux. La marquise de Sévigné donnait la main à la comtesse d'Agoult. Ô prodige, le duc de Saint-Simon pirouettait entre le cardinal de Retz et le fils du conventionnel Chasles. Puis se déployait la ronde-des-auteurs-pour-thèses-complémentaires-et-thèses-de-Doctorat-d'Université. Dans leur nombre j'eus un peu de peine à reconnaître Duché de Vancy et Fougeret de Montbron, à distinguer l'abbé Desfontaines de l'abbé Coyer et du sempiternel abbé Pluche. Le goût classique avait cependant réglé les entrées. Lorsque je m'éveillai, Rotrou, dans un angle de la scène, causait dramaturgie avec Claudel. Et Jacques Roger, pensif, rapportait aux lois de la génération la multiplicité de ces personnages. »

Ainsi dansaient nos thèses. En émule ému d'Anatole France, en amateur raffiné de l'alexandrinisme et du baroque, l'orateur abdicque ici toute ironie pour revivre, sur le mode gai, ses trente années d'empire intellectuel. Il n'est pas un domaine des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles français qu'il n'ait retravaillé, à fond, pour la moindre de ses directions de travaux. « Il lisait chaque fois une petite bibliothèque », me disait jadis quelqu'un de sa génération. Il savait tout. On ne pouvait donc avancer dans aucune direction sans avoir besoin de lui et sans se soumettre à son examen. Comme ses qualités d'accueil étaient à la mesure de ses qualités de rigueur, nombreux furent les sollicitateurs, et ce fut pour leur plus grand profit. Malgré l'absence de Jacques Truchet (qui, en 1973, fut à la Sorbonne son successeur immédiat), malgré l'absence de Jacques Roger, de Robert Garapon, d'André Bertière, de Bernard Tocanne, d'Yves Coirault, d'Élisabeth Labrousse et de plusieurs autres, nous sommes encore un assez bon groupe à pouvoir témoigner directement de la virtuosité et des exploits du maître.

Virtuosité ? Disons plutôt : une force de stimulation. Et celle-ci d'autant plus remarquable que les recherches fondamentales de René Pintard, celles qui l'accaparèrent presque entièrement de 1925 à 1933, ne semblaient pas porteuses de ce type de promesses. Non sans quelque surprise, on constate, avec le recul du temps, que ni *Le Libertinage érudit* ni *La Mothe le Vayer, Gassendi, Guy Patin* n'ont fondé une école, encore moins une secte. Ces deux livres ont été publiés en 1943 par l'éditeur Boivin, dans des conditions acrobatiques, et grâce à un reliquat de papier conservé par une revue savante que l'occupation allemande avait réduite au silence. En fait, ce n'étaient déjà plus des livres récents : ces deux thèses de doctorat d'État avaient été soutenues en 1943, définitivement terminées en 1939, et conçues dans l'atmosphère intellectuelle des années 1920. Que d'aventures, mais aussi quelle

leçon de sagesse ! On conçoit qu'un auteur aussi mal traité par les événements de plume se soit dépris pour toujours des explications univoques et du centrage sur un seul sujet.

*Le Libertinage érudit* et son complément s'appuient sur des secrets de fabrication dont certains semblent avoir été perdus par la suite. Le thème est d'histoire des idées. La méthode est d'érudition philologique, avec compulsation d'énormes archives, assimilation d'une quantité de textes non ouvertement « littéraires », omniprésence du latin humaniste, dépistage et identification d'éditions rares, etc. Le style ne cesse de frémir, dans l'espoir, hérité de Sainte-Beuve et de l'abbé Henri Bremond, de saisir le secret des âmes. René Pintard était le premier conscient du caractère spécial de cet ambitieux projet et de ce mode d'investigation. Et il admettait très bien que tous n'imitent pas, dans leurs bâtisses, son monument. Dès sa jeunesse, il avait appris cette tolérance de l'ancienne « Instruction publique », dans ce qu'elle avait de meilleur : le lycée Condorcet, la rue d'Ulm (promotion de 1922), la fondation Thiers, dont il aimait se remémorer l'atmosphère de retraite monacale, et qui aida sa quête de manuscrits dans divers coins de l'Europe. Et ses maîtres, et, pour leur part, ses condisciples lui avaient communiqué l'art de s'entendre entre hommes libres et la joie de penser sur plusieurs plans. Lui qui détenait tant de savoir était on ne peut mieux préparé à laisser le savoir de chacun s'exprimer selon son propre génie.

Sur le « libertinage », on le sait, des arguments divergents n'ont cessé d'être échangés. À soixante-dix-sept ans, dans une livraison mémorable de la présente revue (avril-juin 1980, n° 127), René Pintard avait repris du service, pour dire, avec son élégance coutumière et un manque total d'agressivité, que, tout compte fait et le monde de la recherche étant devenu ce qu'il était, il persistait et signait. La prestation frappe d'autant plus que, dans le même fascicule, et invités par lui qui le dirigeait, des disciples et amis nuançaient fortement la définition de l'objet et proposaient de refondre la documentation utilisée. Oser dire que le libertin était un type littéraire, plutôt que faire du libertinage une école de pensée ? On n'en était pas encore tout à fait là dans ces pages de *XVII<sup>e</sup> siècle*. Les perspectives changent, dès lors que s'intègrent à l'analyse l'univers de l'imagination et les personnages de la fiction, un « Théophile » de pure chimère, un Dyrcona, un Dom Juan. Cependant que, par un choc en retour, cet élargissement même entraîne à penser que l'individuel et le biographique peuvent peser sur le conceptuel de tout leur poids.

D'instinct, René Pintard avait choisi la voie biographique. Héritier de la science la plus « positive », mais davantage impressionné par les fines arabesques d'un Renan que par les sévères classifications d'un Brunot ou d'un Lanson, il a toujours admis (ou, pour mieux dire : recherché) les conciliations entre une rationalité objective et la part d'impondérable que recèle chaque individu. Le poétique et le religieux étaient de son gibier, au moins autant que le politique et que le philosophique. On a contesté, à juste titre croyons-nous, l'image qu'il a peut-être laissée de Libertins fervents de l'absolutisme, ou de « déniaisés » méprisant le peuple croyant. Mais il suffisait de le lire un peu plus (et surtout de l'entendre) pour s'apercevoir que ces sché-

mas simplificateurs ne l'habitaient pas. Bien mieux, il était, avec chacun de ses interlocuteurs, prêt à reprendre la question.

Les spécialistes de la République des Lettres, les continuateurs de Paul Dibon, les collègues et les élèves de Marc Fumaroli peuvent à bon droit réclamer René Pintard comme leur saint patron. Il eut, d'emblée, au plus haut degré, ce sens de l'épistolarité, de l'échange des nouvelles et des choses dites à demi-mot qui fait merveille en la matière. Curieusement, il n'a pas envisagé ce qui aurait été le prolongement normal de son domaine : la besogne de ses héros en tant qu'éditeurs de textes, codicologues ou grammairiens. Il fallait bien laisser aux autres savants quelque chose à faire ! Lui, il eut toujours le souci de l'âme, la hantise d'un secret à percer. On a raison aussi d'ajouter à ses vues sur la *Respublica litteraria* une note chrétienne, voire d'utopie chrétienne. Mais Wolfenbüttel et Nimègue le reconnaissent aisément : en France, avant René Pintard, on n'avait jamais plongé avec autant de sûreté dans l'océan des correspondances inédites, on n'avait pas décrit si bien les ramifications des réseaux intellectuels, ceux notamment des frères Dupuy. Rappelons-nous simplement l'état dans lequel, vers 1925, étaient laissées ces sources, leur inaccessibilité, les malfaçons que leur avaient fait subir les éditeurs du XIX<sup>e</sup> siècle. L'auteur du *Libertinage érudit* proteste contre les fantaisies de Tamizey de Larroque et de ses émules. Il se dévoue pour les deux premiers volumes de la *Correspondance de Mersenne*. Il appelle de tous ses vœux une *Correspondance de Guy Patin*. Nous reconnaitrons donc en René Pintard le promoteur de toutes les belles éditions de lettres missives chargées d'idées, d'images et de sentiments que l'on recense avec plaisir de nos jours, et dont il avait personnellement approuvé plusieurs.

Ayant attaché la plus grande importance au mouvement intellectuel, aux institutions et aux personnages, même peu notoires, qui le favorisaient, René Pintard, sans dogmatisme ni raideur, croyait au progrès de l'esprit humain. Il se sentait à l'aise dans notre « siècle des Lumières » dont il fut, à la Sorbonne, responsable entre 1946 et 1956. S'il décide, par la suite, à la faveur d'un changement dans l'intitulé de sa chaire, de se consacrer presque uniquement au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est à la fois par goût et par sagesse. Dans les universités de l'après-guerre, qui fonctionnaient avec un personnel peu accru par rapport aux années 1930, la charge devenait inhumaine. Il fallait, en littérature française, se répartir les « siècles », et René Pintard choisit son préféré, le siècle de notre Société, à laquelle il concourait par ailleurs, aux côtés du président Georges Mongrédien, comme l'un de ses vice-présidents.

Pour se dédouaner (il n'en était nul besoin !) des livres qu'il n'avait pas écrits, René Pintard rappelait aux plus jeunes que, pour sa génération, rares étaient les temps de répit. Il avait, en commençant par Poitiers (1938-1946), enseigné en Faculté pendant trente-cinq ans d'affilée « sans années ni semestres sabbatiques ». Cela n'avait alors rien d'extraordinaire. Et dans le cas d'un homme qui en aida tant d'autres à écrire et à penser, on ne le regrette pas vraiment. Son œuvre le suit, et cette œuvre s'exprime par l'épanouissement de nos études et leur bon état de santé.

Ni le XVII<sup>e</sup> siècle, ni la littérature française, ni l'enseignement supérieur n'étaient, à ses yeux, des mondes clos. Il avait été sept ans professeur de lycée, à

Sens puis à Henri-IV. Et des satisfactions que lui avaient procurées, entre autres, ses « Troisièmes », il retenait qu'il y avait une harmonie et qu'il y avait une logique dans la formation humaniste des esprits. La seule question que laisse vraiment pendante sa très longue vie est celle de savoir si se conserveront longtemps les belles-lettres, avec leur large champ de curiosités, et les vrais maîtres, avec leur parole vive.

Roger ZUBER,  
Université de Paris-Sorbonne.

N.B. — *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Paris, Boivin, 1943, a été réimprimé en un volume, à l'identique, en 1983 (Genève, Slatkine). En tête de cette réimpression : la reproduction de l'article paru dans *XVII<sup>e</sup> siècle* (« Aspects et contours du libertinage », 1980, n° 2) et intitulé : « Les problèmes de l'histoire du libertinage, notes et réflexions ».

*La Mothe le Vayer, Gassendi, Guy Patin, études de bibliographie et de critique*, Paris, Boivin, 1943, n'a pas été réimprimé à notre connaissance.

L'allocation de 1975, dont j'ai cité un long extrait et dont je me suis inspiré par ailleurs, figure dans la publication suivante : Université de Strasbourg, Centre de Philologie et de Littératures romanes, *Brochure-Programme*, n° 20, 1975.